



# ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

frais d'inscription à l'université

Question au Gouvernement n° 1619

Texte de la question

## FRAIS D'INSCRIPTION À L'UNIVERSITÉ

**M. le président.** La parole est à Mme Mireille Clapot.

**Mme Mireille Clapot.** Ma question s'adresse à Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation. Elle porte sur l'augmentation des frais de scolarité pour les étudiants extra-européens à partir de septembre 2019.

Madame la ministre, 500 000 étudiants internationaux en 2027 : tel est l'objectif que le Premier ministre a annoncé le 19 novembre dernier dans un plan que vous avez détaillé la semaine dernière devant la commission des affaires étrangères. C'est la stratégie nommée « Bienvenue en France », qui prévoit un meilleur accueil : simplification des visas et des formalités administratives, meilleur accompagnement des étudiants dans les universités.

Mais l'accueil des étudiants étrangers est aussi une question d'argent : votre plan instaure des frais de scolarité différenciés pour les étudiants étrangers originaires de pays situés hors de l'Union européenne, de sorte que ceux qui le peuvent paieront des droits d'inscription plus élevés.

Concrètement, un jeune homme ou une jeune femme africain ou asiatique ou latino-américain devra déboursier non plus 170 euros mais 2 770 pour une année de licence, et non plus 243 ou 380 euros mais 3 770 pour une année de master ou de doctorat.

**M. Éric Straumann.** Combien paient-ils aux États-Unis ?

**Mme Mireille Clapot.** Alors, l'inquiétude se fait jour : cette hausse des frais, qui vise à ce que les étudiants participent davantage, n'est-elle pas dissuasive ? N'allons-nous pas nous priver d'étudiants d'élite, qui feraient ensuite rayonner la Francophonie ?

**M. Éric Straumann.** On leur donne des bourses, aux étudiants !

**Mme Mireille Clapot.** Vous avez annoncé que, pour les étudiants internationaux qui n'en auront pas les moyens, des bourses nationales et des bourses d'exonération seront instaurées dans les universités. Dès lors, le nombre de ces bourses est déterminant pour l'impact de votre plan.

Pourriez-vous nous indiquer combien de bourses vous prévoyez d'attribuer, et nous dire si leur nombre sera suffisant pour que les moins aisés des 500 000 étudiants attendus en 2027 puissent en bénéficier ? D'autre part, pouvez-vous nous dévoiler les premières tendances de préinscription dans nos universités depuis l'annonce du

plan, en novembre dernier ? (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

**M. le président.** La parole est à Mme la ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.

**Mme Frédérique Vidal, ministre de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation.** Le plan d'attractivité Bienvenue en France a plusieurs objectifs : tout d'abord doubler le nombre d'étudiants internationaux accueillis sur notre sol d'ici à 2017,...

**M. Jean-Paul Lecoq.** Et les sélectionner !

**Mme Frédérique Vidal, ministre .** ...simplifier et faciliter les procédures de visa, offrir à l'ensemble des étudiants internationaux un accueil digne de ce nom et conforme à celui des standards internationaux qu'ils ont l'habitude de trouver sur d'autres campus des grands pays, enfin tripler le nombre de bourses et d'exonérations du gouvernement français.

Notre objectif est bien que les étudiants pouvant participer à un système redistributif nous permettent d'accueillir les meilleurs étudiants de toutes nationalités au sein de nos établissements.

C'est pourquoi un travail important doit être mené par les établissements et les écoles pour mettre en place des conventions, des doubles diplômes, des structures d'accueil et d'échange pour ces étudiants internationaux, afin que nos étudiants puissent eux aussi aller plus facilement dans des universités partenaires où les droits d'inscription sont parfois très élevés : ceux-ci se montent parfois à plusieurs dizaines de milliers d'euros dans les établissements anglo-saxons.

**M. Éric Straumann.** Tout à fait !

**M. David Habib.** C'est idiot !

**Mme Frédérique Vidal, ministre.** En ce qui concerne les chiffres et l'impact du plan Bienvenue en France, on a entendu beaucoup de choses. Les premiers chiffres commencent à remonter. Les moyennes sont évidemment à prendre avec beaucoup de prudence. Néanmoins, nous observons d'ores et déjà, pour les préinscriptions en licence, une augmentation de 11 % des étudiants venant du Sénégal, de 5,6 % des étudiants venant du Mali ou de 8 % des étudiants venant du Bénin.

Il y a donc globalement une certaine stabilité dans ces préinscriptions : une fois de plus, les craintes se révèlent infondées.

**M. Boris Vallaud.** Ben voyons...

**Mme Frédérique Vidal, ministre .** Cette stratégie a pour vocation d'accueillir, de mieux accueillir plus d'étudiants en France. (*Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe LaREM.*)

## Données clés

**Auteur :** [Mme Mireille Clapot](#)

**Circonscription :** Drôme (1<sup>re</sup> circonscription) - La République en Marche

**Type de question :** Question au Gouvernement

**Numéro de la question :** 1619

**Rubrique :** Enseignement supérieur

**Ministère interrogé :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

**Ministère attributaire :** Enseignement supérieur, recherche et innovation

**Date(s) clé(s)**

**Question publiée au JO le :** [6 février 2019](#)

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le [6 février 2019](#)